



Centre  
Famille  
Valcartier



Canada

# Aide-mémoire DÉMÉNAGEMENT

Version 2021

## VOUS ÊTES MUTÉS?

Une mutation exige plusieurs démarches et une bonne préparation. Voici une liste à cocher pour vous aider à vivre cette transition une étape à la fois. Vous ou vos proches avez des questions ou aimeriez être guidés vers les bonnes ressources ? Le Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier vous offre une multitude de services et d'outils pour vous accompagner tout au long de votre processus de mutation.



## CONTACTEZ-NOUS POUR ÊTRE BIEN PRÉPARÉS!

Équipe du soutien aux absences et aux mutations

[absencemutation@crfmv.com](mailto:absencemutation@crfmv.com)

Pour prendre rendez-vous en ligne :

<http://bit.ly/RDV-mut>

Centre de ressources pour les  
familles militaires Valcartier

Édifice 93

418 844-6060

## DÈS LA RÉCEPTION DE VOTRE MESSAGE DE MUTATION

**La clé du succès de votre mutation est de prévoir un maximum de temps pour l'administration!**

- Inscrivez-vous le plus rapidement possible auprès de BGRS, le point central de l'organisation logistique, administrative et financière d'une mutation militaire : <https://bgrsguide.bgrs.ca>
- Vérifiez les informations de votre message de mutation (endroit, date, nombre de dépendants) et assurez-vous de faire les changements au besoin.
- Lisez la politique de relocalisation des FAC et visionnez les capsules en ligne disponibles sur le site de BGRS.
- Contactez le Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier (CRFMV) pour connaître tous les services et outils offerts pour vous accompagner lors d'une mutation : <https://www.connexionFAC.ca/Valcartier>
- Créez une filière « déménagement » qui contiendra tous les documents, formulaires, factures, contrats et contacts nécessaires lors de vos démarches.
- Commencez à préparer vos enfants pour cette transition. N'hésitez pas à faire appel au CRFMV pour connaître les ressources et services.
- Assurez-vous de faire les avances de fonds nécessaires.

## DE 6 À 12 SEMAINES AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

- Vous êtes à loyer : avisez votre propriétaire par courrier recommandé dans le délai prescrit ou avisez l'agence de logement des FAC au minimum 30 jours d'avance.
- Vous êtes propriétaire : assurez-vous d'avoir lu la politique de relocalisation des FAC et visionnez les capsules avant d'entreprendre les démarches. Ces dernières, de même qu'une liste de fournisseurs de services sont disponibles sur la plate-forme BGRS.
- Faites une liste de personnes/organisations qui doivent être informées de votre changement d'adresse et remplissez les formulaires de changement d'adresse en ligne :  
Liste provinciale: <http://bit.ly/adresseQC>  
Liste fédérale: <http://bit.ly/adresseCAN>  
Application d'aide au déménagement: <http://bit.ly/Dém>
- Prenez le temps de vérifier les particularités de votre futur lieu de résidence en naviguant sur internet et auprès du CRFM le plus près (ex. payer l'eau, taux d'impôt, coût de la vie, coût du permis de conduire, quartier, écoles, etc.).
- Faites une mise à jour de votre budget avec les données recueillies sur votre nouveau milieu :  
Agence de la consommation en matière financière du Canada : <http://bit.ly/ConsomCan/>  
Taux d'imposition fédéraux: <http://bit.ly/impotCAN>  
Financière SISIP: <https://www.sisip.com/fr/>
- Communiquez avec votre assureur pour transférer ou annuler votre police d'assurance.
- Assurez-vous d'inscrire vos enfants dans leur nouvelle école. Consultez le lien suivant pour en savoir plus sur les transitions de système scolaire à travers le Canada et les écoles outre-mer : <http://bit.ly/CAFenfants>
- Informez-vous des services de garde disponibles et des coûts associés. Procédez à l'inscription le plus tôt possible. Vérifiez si vous devez faire des remboursements d'impôt si vous quittez le Québec :  
Répertoire des programmes et services (Québec): <http://bit.ly/RPSQC>  
Services de garde (Québec): <http://bit.ly/GardeQC>
- Commencez à utiliser les articles que vous ne pourrez pas déménager, comme les produits de nettoyage et les aliments surgelés et périssables.
- Profitez de l'occasion pour vous départir de ce dont vous n'avez plus besoin. Faites le tri de ce que vous voulez garder, vendre, donner ou jeter. Vous pouvez organiser une vente de garage.
- Communiquez avec votre futur CRFM pour en connaître davantage sur les services, les activités et la communauté : <https://www.connexionFAC.ca>
- Prenez connaissance du système de santé de votre futur lieu de résidence et vérifiez vos besoins selon votre situation (grossesse, enfants ayant des besoins spéciaux, maladie, attente d'une chirurgie ou d'une consultation avec un spécialiste).
- Suivez des cours de langues secondes via votre CRFM si requis.
- Validez auprès de votre partenaire de vie la nécessité de mettre à jour son C.V. et de le faire traduire. Ce service est disponible au CRFMV : <http://bit.ly/emploiCAF>
- Avisez votre partenaire de vie de contacter l'Assurance-emploi pour valider s'il/elle est éligible au chômage (ayez en main le message de mutation) : <http://bit.ly/AssEmpCAN>

- Demandez une copie des dossiers scolaires, médicaux, dentaires, vétérinaires, juridiques et comptables ainsi que des actes de naissance, de baptême et de mariage, etc. de tous les membres de la famille.
- Assurez-vous de remplir le formulaire DND-4443 disponible sur la plateforme BGRS et envoyez-le par courriel, avec une copie de votre message de mutation, à la section de meubles et effets à l'adresse suivante : [CRNValcartierF-E@forces.gc.ca](mailto:CRNValcartierF-E@forces.gc.ca). Ceci est variable selon votre situation ; référez-vous à la politique de relocalisation des FAC.
- Informez-vous à propos des camps de jours et de la période d'inscription. Si vous déménagez l'été, il est possible que les camps soient déjà complets.

## ENVIRON 4 SEMAINES AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

- Communiquez avec tous les services publics (actuels et futurs) pour établir les dates de débranchement et de connexion (gaz, eau, électricité, câble, internet, téléphone, cellulaire, etc.).
- Transférez vos comptes et coffres bancaires si requis.
- Prenez les dispositions nécessaires pour déménager vos animaux de compagnie. Référez-vous à la politique de relocalisation des FAC.
- Annulez les services d'entretien ménager, tonte de gazon, déneigement et tout autre service pour votre domicile actuel.
- Prenez des dispositions pour le nettoyage de votre PMQ ; une inspection sera effectuée avant votre départ.
- Prévoyez une occasion de rencontrer vos proches et amis avant le départ.
- Planifiez la logistique de votre déplacement (réservations d'hôtel, billets d'avion, train, animaux, etc.). Référez-vous à la politique de relocalisation des FAC.

## ENVIRON 2-3 SEMAINES AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

- Profitez des dernières semaines pour faire des provisions selon les particularités de l'endroit où vous emménagez. Certains articles non périssables peuvent être très dispendieux ou indisponibles (sirop d'érable, papier toilette, couches, etc.).
- Obtenez les prescriptions / médicaments / références vers les spécialistes nécessaires pour les prochains mois.
- Faites vérifier votre voiture en vue du voyage et faites la maintenance nécessaire.
- Prévoyez un service de garde ou autre pour les enfants lors de l'empaquetage et du dépaquetage, au besoin.

## 1 SEMAINE AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

- Mettez de côté les articles que vous emporterez avec vous et qui ne seront pas dans le camion de déménagement (vêtement, bijoux, documents importants, objets de valeur, médicaments, articles irremplaçables, trousse de premiers soins, etc.).
- Retirez les piles des jouets et des appareils.
- Préparez votre sac de voyage et les articles nécessaires pour le transit et les articles nécessaires une fois sur place, de sorte qu'ils ne soient pas rangés dans le camion de déménagement.
- Débarrassez-vous des substances inflammables et de tous les articles que vous ne pourrez pas déménager.
- Donnez votre nouvelle adresse et votre nouveau numéro de téléphone à vos proches et amis.
- Dégivrez le réfrigérateur et le congélateur et nettoyez-les ainsi que la cuisinière.
- Donnez vos plantes et toutes les denrées périssables.
- Dressez une liste des courses à faire lors de la première journée à votre nouveau domicile.

**Prévoyez passer la journée entière avec les déménageurs**

- Assurez-vous de mettre à l'écart ou dans votre véhicule les articles que vous désirez garder avec vous.
- Accueillez les déménageurs, donnez-leur vos consignes et indiquez les objets fragiles. Trouvez un système pour identifier vos boîtes, ce qui facilitera le travail des déménageurs une fois rendus à votre nouveau domicile.
- Utilisez l'outil qui vous sera fourni pour dresser l'inventaire de toutes boîtes et meubles qui sont rangés dans le camion.
- Remettez aux déménageurs des sacs étiquetés pour qu'ils déposent les vis des meubles qu'ils démontent.
- Prévoyez une boîte pour les outils, les essuie-tout, le savon à mains, le papier de toilette, le ruban adhésif et les petites pièces des meubles démontés.
- Prévoyez une boîte pour les outils, les essuie-tout, savon à mains, papier de toilette, ruban adhésif et les pièces des meubles démontés.
- Fermez ou réduisez le chauffage, l'air conditionné.
- Sortez les ordures.
- Faites un dernier tour de la maison pour vous assurer qu'il ne reste rien (n'oubliez pas de vérifier dans les armoires, tiroirs, placards, etc.)
- Ayez en main les billets, documents nécessaires et de l'argent pour le voyage.
- Verrouillez les portes et fenêtres et remettez les clés à l'agent immobilier ou au propriétaire.

**ARRIVÉE À DESTINATION**

- Restez auprès des déménageurs et dressez l'inventaire de ce qu'ils déchargent du camion.
- Vérifiez des articles ont été perdus ou endommagés.
- Notez tous les compteurs (électricité, eau, etc.).
- Donnez les instructions aux déménageurs concernant l'endroit où déposer les boîtes et les meubles.
- Changez les serrures

- Pour toute question administrative, consultez la politique de relocalisation des FAC et visionnez les capsules.
- Cette liste n'est pas exhaustive ; n'hésitez pas à l'ajuster selon votre réalité ! Les délais prévus sont également sujets à changement, selon votre situation.
- Lien pour la politique de relocalisation des FAC : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/politiques-normes/directives-reinstallation/2018.html>



1 877 844-6060

AN ENGLISH VERSION IS AVAILABLE AT YOUR UNIT OR AT THE VALCARTIER FAMILY CENTRE.

Inspiré de la MOVING CHECKLIST du Canadian military magazine, March Madness 2014, page 42.